



RÉOUVERTURE DE L'OPÉRA ROYAL

21 SEPTEMBRE 2009

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE JEAN-JACQUES AILLAGON	3
COMMUNIQUÉ DE PRESSE	5

HISTORIQUE DE L'OPÉRA ROYAL	6
DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ, UNE DES PRIORITÉS DU SCHÉMA DIRECTEUR	11
AGENDA GÉNÉRAL DE LA SAISON 2009-2010	16

ANNEXES	
L'OPÉRA ROYAL EN CHIFFRES	21
GLOSSAIRE	22

AVANT-PROPOS DE JEAN-JACQUES AILLAGON

C'EST EN 2003, ALORS QUE J'ÉTAIS MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, que j'ai engagé un programme pluriannuel d'investissement en faveur du château de Versailles, présenté sous le titre de « Schéma directeur du grand Versailles ». Ce programme se proposait un triple objectif :

- améliorer la sécurité-incendie du château et la sûreté des collections qu'il abrite ;
- donner plus de confort et d'efficacité aux installations destinées à l'accueil du public et à son service ;
- amplifier la restauration du monument et de ses décors.

LES TRAVAUX QUI ONT ÉTÉ MIS EN ŒUVRE À LA FIN DE 2007 À L'OPÉRA ROYAL, et qui aujourd'hui s'achèvent, s'inscrivent dans ce programme. Ils ont, en effet, permis :

- d'externaliser, hors le volume de l'Opéra lui-même, toutes les installations techniques qui menaçaient potentiellement sa sécurité, alors que cette construction qui recourt très largement au bois, est tout particulièrement vulnérable aux risques d'incendie ;
- de rétablir le cadre et la cage de scène dans leur configuration du XVIIIe siècle, alors que ces espaces avaient été tristement altérés par les aménagements du XIXe et XXe siècles ;
- de procéder à un toilettage complet de la salle, cette merveille de la fin de l'Ancien Régime.

JE SALUE LA FIN DE CES TRAVAUX CONDUITS AVEC GOÛT ET EFFICACITÉ par l'architecte en chef des Monuments Historiques, Frédéric Didier, l'Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux publics (EMOC), la Direction du patrimoine et des jardins de l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles dirigée par Daniel Sancho, ainsi que la Conservation du Musée, d'abord sous la houlette de Pierre Arizzoli-Clémentel puis celle, aujourd'hui, de Béatrix Saule. Parmi les collaborateurs de l'Etablissement public de Versailles qui ont mobilisé leur passion et leur compétence à l'occasion de ce chantier, je tiens à mentionner plus particulièrement Jean-Paul Gousset, qui assure au sein de la Conservation les fonctions de chef du service de la direction technique de l'Opéra royal et du Théâtre de la Reine. Une mention particulière doit également être faite à la Société des Amis de Versailles qui a pris en charge la reconstitution de la passementerie du cadre de scène.

CE CHANTIER A ÉTÉ LOURD ET COMPLEXE. SON COÛT S'EST ÉLEVÉ À 13,5 M€. Il rend au château de Versailles l'un de ses chefs-d'œuvre puisque le Théâtre royal est considéré comme l'un des plus beaux théâtres de cour d'Europe, à mes yeux le plus beau. Il rend aussi à notre Etablissement un exceptionnel outil scénique et lui offre donc un potentiel de programmation musicale et théâtrale performant. Dès la saison 2009-2010, cette programmation enrichira l'offre culturelle du château, à l'initiative conjointe du Centre de Musique Baroque de Versailles, organisme associé de l'Etablissement public de Versailles, et de Château de Versailles-Spectacles, sa filiale. J'en remercie Laurent Brunner, dynamique directeur de Château de Versailles-Spectacles et Hervé Burckel de Tell, directeur du Centre de Musique Baroque de Versailles.

Jean-Jacques Aillagon

Ancien ministre,

*Président de l'Établissement public du musée
et du domaine national de Versailles*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉOUVERTURE DE L'OPÉRA ROYAL

21 SEPTEMBRE 2009

CONTACTS PRESSE

Château de Versailles
Aurélie Gevrey, Hélène Dalifard,
Violaine Solari, Mathilde Brunel
01 30 83 75 21
presse@chateauversailles.fr

EMOC
Sylvie Lerat
01 44 97 78 04
s.lerat@emoc.fr

Château de Versailles Spectacles
Opus 64 – Valérie Samuel
01 40 26 77 94
v.samuel@opus64.com

Centre de musique baroque de
Versailles
Image Musique – Valérie Weill
01 47 63 26 08
valerie.weill@imagemusique.com

APRÈS DEUX ANNÉES DE TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ, L'OPÉRA ROYAL ROUVRE SES PORTES AU PUBLIC. L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES RENOUVE AVEC LA TRADITION MUSICALE en instaurant une programmation régulière de spectacles dans cet édifice prestigieux. Confiée à sa filiale Château de Versailles Spectacles, elle vient en complément des spectacles proposés chaque automne par le Centre de Musique Baroque de Versailles. Ouvert sur les répertoires de la musique savante classique et baroque, française et étrangère, comme du théâtre et de la danse, le château de Versailles accueillera à l'Opéra royal les plus grands noms de la scène française et internationale dès cette saison 2009-2010. Les visiteurs du Château pourront également découvrir l'Opéra et ses dessous dans le cadre de visites conférences.

PARTIE INTÉGRANTE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES, L'OPÉRA ROYAL EST L'EXEMPLE MÊME DU THÉÂTRE DE COUR et constitue l'un des éléments remarquables du domaine de Versailles grâce à ses agencements architecturaux, décoratifs, techniques et scéniques. Commandée initialement à Jules Hardouin-Mansart en 1682, la construction de l'Opéra royal fut menée par Ange-Jacques Gabriel, pour être inaugurée en 1770 à l'occasion du mariage du futur Louis XVI. La salle, transformée lourdement sous Louis-Philippe par Frédéric Nepveu, perdit sa vocation théâtrale en 1871 pour abriter le Sénat. Il faudra attendre 1957, après une vaste campagne de travaux conduite par André Japy, pour qu'elle retrouve son aspect d'Ancien Régime.

FERMÉ EN 2007, L'OPÉRA ROYAL A BÉNÉFICIÉ D'IMPORTANTES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ. Les travaux conduits par Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques, et l'Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC) ont porté principalement sur le remplacement à neuf des réseaux internes à l'édifice (chauffage, circuits électriques, détection incendie) et l'externalisation des locaux techniques sous la cour de l'Opéra. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du «schéma directeur du Grand Versailles» engagé en 2003 par Jean-Jacques Aillagon, alors Ministre de la Culture et de la Communication Ils visent prioritairement à établir une meilleure sécurité de ce théâtre dont on savait qu'il était particulièrement vulnérable au risque incendie.

HISTORIQUE DE L'OPÉRA ROYAL

L'ÉDIFICE, SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ DE L'AILE DU NORD, EST BORDÉ PAR LES BASSINS DES RÉSERVOIRS AU NORD, par la cour de l'Opéra au sud, par la rue des Réservoirs et la place Gambetta à l'est, et par le parterre du Nord à l'ouest. Le bâtiment s'élève sur 9 niveaux avec un comble et un sous-sol, qui par la déclivité naturelle du terrain, se situe au niveau de la rue. Intérieurement, l'opéra est constitué d'une salle de forme ovoïde, qui comprend trois niveaux ouverts au public, et d'un espace scénique dont le plateau repose sur les cinq niveaux constituant les dessous de la scène.

LE PROJET DE L'OPÉRA ROYAL DE VERSAILLES NAÎT DÈS 1682, SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Le Roi, amateur de musique et de danse, charge Jules Hardouin-Mansart et Carlo Vigarani de dresser les plans d'une salle des ballets, mais la construction de cet édifice ne peut être menée à bien. Jusqu'à la moitié du siècle suivant, Versailles ne connaît que des théâtres temporaires, installés dans des espaces restreints, ne pouvant accueillir qu'un nombre très faible de spectateurs.

LES TRAVAUX DE GROS ŒUVRE FURENT COMMENCÉS DÈS 1685 mais ils furent vite interrompus en raison des guerres et des difficultés financières de la fin du règne. Seules les élévations donnant sur les jardins furent abouties, afin de clore la construction de l'aile du Nord. Mais côté ville, la cour de l'Opéra et la future cage de scène resteront inachevées pendant des générations, leur périmètre étant muré ou enserré de constructions provisoires. Bien que les fondations de la salle des ballets furent jetées en totalité, la seule portion véritablement construite par Jules Hardouin-Mansart fut investie par les courtisans, le premier étage et l'attique transformés en logements.

LOUIS XV, À SON TOUR, RECUA LONGTEMPS DEVANT LA DÉPENSE NÉCESSAIRE À L'ACHÈVEMENT DE CETTE SALLE, de sorte que, pendant près d'un siècle, la Cour de France dut se contenter d'une petite salle de comédie aménagée sous le passage des Princes. Lorsqu'on voulait représenter un grand opéra, appelant une grande figuration et une machinerie compliquée, on construisait dans le manège de la Grande Ecurie une salle provisoire que l'on démolissait le lendemain des fêtes. Ce fut le cas, en particulier, lors du mariage du Dauphin en février 1745. Cette solution présentant de tels inconvénients, Louis XV reconsidéra le site original à l'extrémité de l'aile du Nord et confia l'achèvement de la salle à son premier architecte, Ange-Jacques Gabriel.

DÈS LES ANNÉES 1740, L'ARCHITECTE COMMENÇA À DRESSER DES PLANS ET DES PROJETS qui furent révisés et redessinés dans les années 1750. Au lieu d'un théâtre pour la cour, il dut exécuter une salle transformable en des espaces qui manquaient au grand appartement : une salle dédiée au Festin royal, une salle de Bal paré, un Grand Théâtre qui aurait dû se transformer en un théâtre plus réduit pour l'ordinaire de la cour.

C'EST AINSI QU'APRÈS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPPELLE sont posées les premières assises de maçonnerie de la salle. Elles suivent selon un plan elliptique, ce qui constitue une nouveauté en France puisque l'acoustique et la distribution sont améliorées. Parallèlement, l'aile devant relier le Gros Pavillon central et les massives fondations du futur Opéra fut construite entre 1750 et 1752, au dessus des aires de services existantes. Un plan primitif désignait d'ailleurs cette construction comme destinée à servir de foyer et de loges pour les acteurs.

UNE NOUVELLE ÉTUDE EST ENTREPRISE EN 1753 sous l'influence des réalisations italiennes contemporaines, en particulier pour le théâtre d'Alfieri à Turin, et se traduit dans le traitement des accès à l'amphithéâtre et à la loge royale où le schéma de circulation à l'italienne s'affirme. Mais les dépenses de la Guerre de Sept Ans empêchèrent une nouvelle fois de construire le théâtre, de sorte que l'aile nouvellement créée pour fermer la cour de l'Opéra fut immédiatement envahie elle aussi par les courtisans.

A PARTIR DE 1763, UNE NOUVELLE SÉRIE DE PLANS FUT DRESSÉE et près de 40.000 livres débloquées pour la préparation du site et les constructions extérieures. Quant à la décoration intérieure, celle-ci devint plus sobre, en épurant l'ornementation rocaille des premiers projets tout en accentuant l'architecture de la salle. Par exemple, la loge royale obéit aux règles de discrétion selon la volonté de Louis XV, elle demeure néanmoins soulignée par une niche triomphale.

CE PROJET, DANS LEQUEL APPARAÎT LE TERME MÊME D'OPÉRA, dénote la collaboration de Slodtz et de Cochin. Gabriel incorpore en 1765 un nouveau projet pour la colonnade placée aux balcons supérieurs, où demeurent encore quelques survivances du style rocaille, tandis que les travaux de la façade Nord, annonçant le style néoclassique, se termineront en 1768 par la sculpture du fronton de Pajou représentant la poésie lyrique, sur les Réservoirs.

DE MÊME EN 1766, ALORS QUE LE CONCEPT D'ESPACE SÉPARÉ COMMENCE À SE GÉNÉRALISER dans les théâtres urbains, la suppression des appartements sur le parc, en dépit de la pression des courtisans, est finalement décidée, ce qui permet la réalisation d'un foyer. L'achèvement du chantier de Gabriel est accéléré par l'exigence royale d'une utilisation pour le mariage du futur Dauphin avec l'archiduchesse d'Autriche prévu en mai 1770.

LA DÉCORATION INTÉRIEURE EST QUANT À ELLE FINIE EN DÉCEMBRE 1766 PAR PAJOU, assisté de Rousseau et Guibert, Durameau étant l'auteur de la peinture des plafonds. Les machineries sont l'œuvre d'Arnoult. Outre celles nécessaires aux représentations, la salle de spectacle est dotée d'un plancher à transformation, qui s'élève à l'aide de crics à la hauteur de la scène de manière à composer une salle pour des bals ou des festins.

UTILISABLE JUSTE À TEMPS POUR LES CÉRÉMONIES DU MARIAGE DU DAUPHIN EN MAI 1770, l'Opéra servit alors dans ses diverses configurations, mais ne fonctionna réellement qu'en de rares occasions, du fait d'un usage dispendieux, des événements révolutionnaires, et parce que Pierre-Adrien Paris avait réalisé pour Marie-Antoinette un petit théâtre laissé inachevé, dans la cage de l'escalier, de l'aile Gabriel.

QUANT À L'AILE SÉPARANT LA COUR DE L'OPÉRA DE LA RUE DES RÉSERVOIRS, sa destination initiale, dévolue aux acteurs, ne fut pas reconduite, les appartements qui y furent ménagés dès les années 1750 restant sous l'emprise des courtisans. Il fut alors décidé la construction d'un bâtiment de l'autre côté de l'Opéra, adossé au soutènement des Réservoirs, afin de les recevoir. Un projet fut donc livré parallèlement à la remise de la salle et légèrement remanié lors de l'édification qui s'en suivit à la fin de l'année 1770 ; le comble mansardé projeté initialement ayant été supprimé pour bénéficier d'un étage de plain-pied avec la terrasse des Réservoirs. Très rapidement, et du fait de l'utilisation de plus en plus épisodique de la salle, ce bâtiment connut le même sort que l'aile du Nord, où la mise à disposition des locaux s'étendit non plus au seul usage des acteurs mais également à celui de la Cour.

APRÈS LE BANQUET DES GARDES DU CORPS, dernière fête dans la salle à l'aube de la Révolution, l'Opéra sombra dans une profonde léthargie, que la vente des glaces, lustres, tentures et mobilier en 1793 ne vint qu'à peine éveiller. Seules les disparitions de quelques décors et d'une partie des machineries furent les signes visibles de ces troubles, la salle comme la scène demeurant intactes.

SOUS L'EMPIRE ET LA RESTAURATION, DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT furent exécutés sur le clos et le couvert, permettant la sauvegarde de l'enveloppe architecturale. Ce n'est que sous Louis-Philippe, par son projet «réconciliateur» avec lequel il entendait renouer avec les fastes du passé, que fut réanimé l'Opéra dans le cadre d'une vaste campagne de restauration générale du château. L'architecte du roi, Nepveu, fut ainsi chargé de la remise en état de marche de la salle de spectacle tandis qu'il faisait aménager des locaux de service dans l'aile du Nord, à l'image des immenses cuisines nécessaires aux réceptions.

CES TRAVAUX MODIFIÈRENT ÉGALEMENT DE FAÇON CONSIDÉRABLE les étages des deux ailes sur rue rejoignant le Gros Pavillon central, désormais Pavillon Louis Philippe, où fut disposée la Salle des Croisades. Si les niveaux inférieurs furent maintenus dans leur utilisation (offices et logements de service) les étages supérieurs furent totalement démolis au début des années 1840 pour constituer les salles d'Afrique, avec, au sud, la salle de Constantine et au nord, la salle du Maroc.

LE THÉÂTRE, QUANT À LUI, ABANDONNÉ DURANT QUARANTE ANS, fit l'objet de travaux considérables. La salle et le foyer furent repeints dans les tons de rouge à croisillons d'or, recouvrant ainsi les délicates nuances des faux marbres du XVIIIème siècle. Le concept originel de polyvalence entre salle et scène fut, quant à lui, délaissé, les travaux entrepris préférant figer le théâtre dans sa configuration de salle de spectacle. Le plancher du parterre fut entièrement refait, selon une pente différente de celle du XVIIIème siècle, pour en améliorer la visibilité. Le tracé de l'amphithéâtre fut, de même, rectifié pour élargir le parterre, en supprimant les ressauts latéraux qui existaient après la fosse d'orchestre.

LE BÂTIMENT DES ACTEURS FUT ÉGALEMENT CONCERNÉ PAR CETTE VASTE CAMPAGNE DE TRAVAUX. Mais finalement peu des intentions portées à son encontre furent réalisées. Au début de l'année 1844, Nepveu proposa d'intégrer le premier des petits bâtiments qui s'adossaient aux Réservoirs à la suite du bâtiment des Acteurs, tout en prévoyant la suppression du dernier étage et la modification de sa toiture, l'égout devant s'aligner avec la balustrade du mur de soutènement. Ce parti général obligea l'architecte à proposer la création d'un édicule en toiture au niveau des deux premières travées du bâtiment, ceci pour maintenir les accès qui desservaient le premier dessous et le plateau de scène de l'Opéra depuis les deux derniers niveaux. Ce projet de lourde transformation fut, semble-t-il, vite abandonné, comme le prouve un projet plus modeste, daté d'octobre 1844, et qui fut d'ailleurs exécuté. L'escalier desservant les deux accès à l'Opéra fut finalement démolé pour être remplacé par deux volées droites, insérées directement dans l'épaisseur de la maçonnerie.

LA VOCATION ORIGINELLE DE LA SALLE FUT DÈS LORS DÉVOYÉE, jusqu'à lui attribuer un caractère solennel, mais aussi imparfaitement adapté, avec l'installation du Sénat à partir de 1870 lors de la venue du gouvernement de la Troisième République à Versailles, en passant par une utilisation occasionnelle pour les inaugurations comme celle du musée de l'Histoire de France en 1837, ou les réceptions prestigieuses comme celle de la reine Victoria en 1855. Si les travaux furent peu significatifs depuis Louis-Philippe, ils devinrent, en revanche, plus dommageables à partir de 1870, par la mise en œuvre d'un nouveau plancher englobant l'amphithéâtre, le parterre et la fosse d'orchestre, le proscenium et l'avant-scène, et la dépose du plafond ovale de la salle pour être remplacé par une immense verrière.

L'OPÉRA ÉTANT DE MOINS EN MOINS UTILISÉE PAR LE SÉNAT, ET D'UN ENTRETIEN DÉCROISSANT, un plan de sauvegarde est finalement élaboré en 1952. Les travaux de restauration sont confiés à l'architecte en chef des Bâtiments Civils, André Japy. Ce projet, d'une ampleur considérable, tâchera, outre les travaux de restauration du gros œuvre et la suppression des aménagements quelque peu réhivitoires du Sénat, de retrouver l'état de la salle de l'Opéra sous l'Ancien Régime. La salle retrouvera son aspect décoratif initial : décors peints en faux-marbres imitant le sérancolin, le verd-verd, porphyre clair ou griotte clair, remplaçant avantageusement le décor rouge et or de Ciceri, tout comme la mise à jour des anciens panneaux peints d'arabesques de l'ancienne loge de Marigny, composés par Vernet le Jeune.

MIS À PART LE RETOUR À CET ASPECT PUREMENT DÉCORATIF, DES REPRISES PLUS IMPORTANTES seront également réalisées comme la repose du plafond de Durameau, ou bien d'un point de vue plus architectural, le rétablissement des justes proportions de la loge grillée du roi. Pourtant certaines dispositions de l'Ancien Régime semblent avoir été ignorées, comme la restitution du deuxième étage de gradin à la colonnade, tandis que pour d'autres, force est de constater la conservation des modifications structurelles apportées par Nepveu. En effet, André Japy ne restaurera pas l'élargissement des bras de l'amphithéâtre et figera ainsi la configuration de la salle en lieu de spectacle, rendant impossible, sans travaux conséquents, la restitution de la salle de festin. C'est pourtant dans un Opéra superbe et impeccable qu'est reçue le 9 avril 1957, pour un spectacle d'inauguration, la reine Elizabeth II qui effectue son premier voyage officiel en tant que souveraine.

MALGRÉ LE BUT AVOUÉ, LORS DE CES LOURDS TRAVAUX DE RESTAURATION, de rendre à l'Opéra son usage théâtral, on doit déplorer que la redécouverte de la salle dans son état Ancien Régime soit allée de pair avec la transformation de la scène sans souci archéologique. En effet, la séparation coupe-feu créée à l'époque entre la salle et la scène, par le biais d'un épais mur en béton supportant un rideau de fer, a touché directement l'organisation architecturale et fonctionnelle de l'Opéra, son implantation ayant supprimé les deux premiers plans de la scène et décomposé le volume historique des dessous, qui intégrait l'espace placé sous le proscenium et la fosse d'orchestre, afin de placer des locaux fonctionnels et techniques comme des sanitaires ou bien le poste électrique de l'édifice.

PAR LE VOTE DE LA CONSTITUTION DE 1958, LE SÉNAT ACCEPTE DE RÉTROCÉDER ENFIN L'OPÉRA au musée mais refuse à l'inverse de céder les servitudes du théâtre que ce dernier avait également investi à la fin du XIXème siècle. Ainsi, les locaux de l'aile du Nord situés sous la salle du Maroc seront désormais utilisés pour l'entrepôt d'archives, tandis que le bâtiment des Acteurs sera transformé en logement de fonction pour les agents du Sénat. Ces transformations n'ont néanmoins guère modifié les espaces, les niveaux inférieurs de l'aile du Nord étant restés jusqu'à ce jour dans l'état laissé par Nepveu et les plans du bâtiment des Acteurs ne différant actuellement que très peu des originaux.

CES TRAVAUX D'APRÈS-GUERRE SONT À CONSIDÉRER COMME UN SAUVETAGE RÉUSSI, mais le ministre des Affaires culturelles, André Malraux, ne manque pas de rappeler en 1960 que l'Opéra royal demeure un musée, représentatif de la grandeur versaillaise retrouvée, sans y faire obligation d'un fonctionnement continu. Tel a été depuis son mode d'utilisation, privilégiant la visite de la salle par le biais de conférences et choisissant de n'y voir à travers chacune des représentations artistiques qu'une utilisation exceptionnelle.

NÉANMOINS, L'ATTRAIT DE PLUS EN PLUS ÉVIDENT DU PUBLIC POUR L'OPÉRA ROYAL, qu'il soit ici considéré sous son double aspect muséographique et scénique, amena l'ouverture de la salle au public dans le cadre d'un circuit de visite libre, tandis que la volonté de retrouver un programme artistique de choix s'est profondément accentuée depuis les années 1990.

SES NOMBREUX ÉQUIPEMENTS VÉTUSTES ET SON ÉTAT ORIGINEL DE THÉÂTRE DE COUR en ont rendu par contre de plus en plus difficile l'exploitation, celle-ci devant se conformer aux exigences réglementaires, et c'est à cette occasion que la mise en sécurité de l'Opéra est devenue l'une des priorités majeures de l'Etablissement Public du Musée et du Domaine National de Versailles.

CETTE MISE EN SÉCURITÉ S'APPUIE SUR UNE SYNERGIE ENTRE MISE EN VALEUR PATRIMONIALE et contraintes sécuritaires, pour aboutir à une intervention minimaliste qui vise essentiellement à démolir les aménagements modernes désormais obsolètes, tout en assurant la délocalisation des locaux présentant les risques les plus importants. Ainsi, l'ensemble des locaux techniques est regroupé sous la cour de l'Opéra tandis que la rétrocession récente des espaces appartenant aux deux assemblées parlementaires à l'Etablissement Public du musée et du domaine national de Versailles permet la réutilisation, pour le service de la scène, des locaux qui relevaient du Sénat à proximité immédiate de l'Opéra.

DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ, UNE DES PRIORITÉS DU SCHÉMA DIRECTEUR

Le schéma directeur

LE 30 OCTOBRE 2003, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE À VERSAILLES, Christine Albanel, alors Présidente de l'Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles, et Jean-Jacques Aillagon, alors ministre de la Culture et de la Communication, annonçaient la mise en œuvre du « Grand Versailles », un projet de développement et de travaux longtemps attendu. Etalé sur 17 ans et pour un coût de 500 millions d'euros, il s'agit du plus grand chantier que l'ancien domaine royal ait connu depuis Louis-Philippe.

TROIS PRIORITÉS :

- la restauration du monument historique et ses décors,
- la mise en sécurité de l'ensemble du site en améliorant les dispositifs de sécurité des publics et des bâtiments, en rénovant les équipements techniques et en renforçant la protection du Château contre les risques d'intrusion et de vandalisme,
- l'amélioration de l'accueil des publics avec une offre de visite plus large et plus lisible, et une simplification des modalités d'accès.

LA PREMIÈRE PHASE DU SCHÉMA DIRECTEUR QUI SE DÉROULE DE 2003 À 2011 DOIT AINSI PERMETTRE DE MENER, d'une part toutes les études (diagnostics, investigations, conception,...) permettant de stabiliser définitivement le programme, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, et d'autre part certains travaux considérés comme prioritaires.

EN EFFET, L'ÉTAT OPTIMAL DE SÉCURITÉ DU CHÂTEAU ne sera atteint que lorsque toutes les installations techniques existantes auront été mises aux normes. Cette modernisation implique les travaux les plus lourds (démontage de décors historiques, création de réseaux et locaux techniques, reconfiguration complète des installations de chauffage et d'électricité notamment). Ils auront pour conséquence des fermetures temporaires d'espaces du Château et ne seront menées que dans une deuxième phase du schéma directeur qui devrait s'étaler dans la deuxième décennie de ce siècle.

DES TRAVAUX OU PRESTATIONS PRIORITAIRES ONT DÛ ÊTRE IDENTIFIÉS. Au-delà des études indispensables déjà évoquées peuvent être citées différentes actions :

- La mise en sécurité complète de l'Opéra royal,
- L'externalisation des locaux ou fonctions présentant des risques, parfois même mineurs de l'enceinte du Château,
- La mise en œuvre de mesures définitives de mise en sécurité d'espaces du Château qui ne seront pas touchés par les campagnes ultérieures de modernisation.

La mise en sécurité de l'Opéra royal

COMPOSÉ ESSENTIELLEMENT DE BOIS, L'OPÉRA ROYAL RÉALISÉ PAR ANGE-JACQUES GABRIEL EN 1770 est particulièrement vulnérable au feu. Par ailleurs, en plus de sa dimension patrimoniale, il est utilisé comme lieu de spectacles. Cette exploitation entraîne des obligations et le respect de contraintes très rigoureuses en matière de sécurité incendie.

AINSI, LE PARTI RETENU POUR L'OPÉRATION ACTUELLE PORTE SUR L'EXTERNALISATION de tous les locaux à risque présents au sein de l'Opéra (essentiellement dans les dessous de scène) et sur la création d'un espace scénique intégré à la salle (supprimant ainsi l'usage du rideau de fer et du mur en béton présent dans les dessous de scène).

LA SÉPARATION COUPE-FEU QUI EXISTAIT DEPUIS LES ANNÉES 1950 ENTRE SALLE ET SCÈNE, ÉTAIT DEVENUE VÉTUSTE et son implantation empêchait l'utilisation de la totalité de la scène. Ce mur a été supprimé, tandis que les escaliers à pan de bois qui encadrent le cadre de scène ont été rétablis dans leur destination et leur caractère originel, pour le service. Les loges des artistes placées latéralement sous la scène ont également été supprimées, et l'ensemble des machineries scéniques des dessous ont été remises en perspective, afin de pouvoir les ouvrir à la visite. Le gril technique a été complété de nouvelles porteuses pour la lumière et les décors. Enfin, la portion de l'Aile du Nord qui ferme la cour de l'Opéra depuis la place Gambetta a été réaménagée pour abriter les ateliers, magasins et bureaux d'administration, tandis que le Bâtiment des Acteurs, redevient légitimement l'espace qui recevra les artistes. Ainsi ayant retrouvé son acoustique et sa structure d'origine, l'Opéra royal, pourra accueillir spectateurs et artistes dans les meilleures conditions de représentation.

TOUTES CES DISPOSITIONS PERMETTENT, AU DELÀ DE LA NÉCESSAIRE MISE EN SÉCURITÉ, de revenir sur des dispositions architecturales malheureuses réalisées en 1957, qui avaient des conséquences négatives sur le fonctionnement scénique ainsi que sur les dessous de la scène et la machinerie datant de la construction de l'édifice. Par ailleurs, des travaux de scénographie sont prévus afin de venir combler le vide par des équipements adéquats au niveau du proscénium du fait de la suppression du rideau de fer.

Le cadre mobile de l'Opéra royal

LE CADRE MOBILE EST L'ENSEMBLE DÉCORATIF PERMETTANT DE RÉDUIRE L'OUVERTURE DE SCÈNE. Il se situe immédiatement au lointain du rideau d'avant-scène et se compose d'une frise réglable en hauteur, (manteau d'Arlequin), et de deux châssis coulissant, à cour et à jardin (draperies mobiles). Ce dispositif existe dans tous les théâtres, même si le public n'est pas toujours en mesure de s'en apercevoir.

POUR SATISFAIRE AU BESOIN DES TROIS SALLES (FESTIN ROYAL, BAL PARÉ ET GRAND THÉÂTRE), Gabriel conçoit un grand portique au milieu de ce vaste espace servant magnifiquement la salle de bal et la salle de festin, mais plus difficilement un théâtre. Composé d'un linteau reposant sur deux paires de colonnes corinthiennes, ce portique peut recevoir des éléments permettant la transformation de l'espace. A la sous-face de l'entablement sont suspendus des retroussis de soie formant lambrequin. Tel est l'état du cadre de scène pour les spectacles de l'inauguration de 1770, qui resteront exceptionnels compte tenu du coût.

LORS DE LA RESTAURATION DE 1957, ANDRÉ JAPY, CONTRAINT DE CONSTRUIRE UN MUR COUPE-FEU, maintient le drapé de soie puis réinstalle le grand rideau d'avant-scène en soie fleurdelisé aux aplombs d'origine. Pour réduire le cadre de scène, il construit des draperies mobiles en tôle marouflée d'un calicot peint en faux marbre et un manteau d'Arlequin en toile lestée d'une perche. Il convient aujourd'hui d'adapter l'Opéra royal aux contingences modernes, sans nuire à son intégrité historique en créant un décor neuf « à la manière de ... » qui ne devra ni reproduire des éléments de la salle, ni anticiper les décors de scène, mais assurer une transition discrète entre scène et salle. Le projet a été confié à Antoine Fontaine qui s'inspirera d'une aquarelle des Archives Nationales. La peinture sera exécutée à la détrempe sur une toile de lin, le manteau d'Arlequin sera traité comme une frise peinte et les draperies seront constituées de deux châssis en bois suspendus à une patience.

Programme

Les travaux programmés se décomposent en quatre opérations :

OPÉRATION 1 : MISE EN SÉCURITÉ DE L'OPÉRA

- Déplacement des locaux techniques primaires, implantés depuis 1957 sous la salle et les dessous de scène, vers le sous-sol d'une cour intérieure du Château (cour de l'Opéra), à l'extérieur du bâtiment. Création d'une galerie de liaison sous la façade.
- Démolition des anciens locaux techniques au sein de l'Opéra.
- Démolition, dans les dessous de scène, des anciennes loges et ateliers.
- Suppression de la séparation coupe-feu dans les dessous de scène (démolition du mur coupe feu en béton, suivie de la restitution des deux premiers plans...) et suppression du rideau de fer. Ces interventions aboutissent à considérer l'Opéra comme un espace scène-salle intégré, concept qui en terme de sécurité entraîne des contraintes techniques et fonctionnelles nouvelles.
- Reprise / mise en conformité de l'ensemble de la distribution électrique (normale et sécurité). Mise à niveau de l'éclairage de secours (balisage, éclairage d'ambiance)
- Mise aux normes ou à niveau du système de sécurité incendie (détection, alarmes, asservissements)
- Mise à niveau des installations de désenfumage de l'espace scène-salle intégré. Des essais grandeur nature ont été menés en 2005 afin de déterminer la meilleure solution technique. Ceux-ci seront complétés, compte tenu de la complexité des lieux par une étude de simulation de propagation des fumées faisant appel aux outils les plus modernes de simulation informatisée.
- Reprise des installations de CVC (Chauffage et Ventilation), de plomberie et de protection incendie.
- Amélioration de la sécurité du monte décors.
- Décloisonnement et restauration des 2 escaliers à claire-voie de la face.
- Recouplement réglementaire des locaux (traitement coupe-feu) et isolement de l'Opéra vis-à-vis de l'aile du Nord.
- Traitement de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au parterre.
- Création d'une tourelle incendie au lointain.

Par ailleurs, en cours de chantier, il est à noter que la **découverte des dispositions originelles du parterre de la salle, ainsi que celles des dessous de scène**, jusqu'alors méconnues à cause de la présence du mur en béton, ont permis d'entreprendre leur restauration scrupuleuse, contribuant ainsi au retour complet de l'Opéra dans son aspect d'Ancien Régime.

OPÉRATION 2 : RELOGEMENT DES SERVICES DE L'OPÉRA DANS L'AILE DU NORD

Cette opération porte sur le réaménagement d'environ 800 m² de locaux immédiatement contigus à la cage scène, dans l'Aile du Nord, afin de reloger les ateliers, magasins et services administratifs de l'Opéra, que les importantes démolitions entreprises dans les dessous de scène pour la mise en sécurité (externalisation de la cage de scène de tous les locaux à risque) ont rendu nécessaire.

OPÉRATION 3 : EQUIPEMENT SCÉNIQUE

Ces travaux, dans le respect absolu du site, consistent à prolonger le gril et faux-gril, repositionner le rideau de soie et équiper le proscénium d'équipés équilibrées dans les cintres.

Au-delà de ces travaux liés à la reconfiguration de la scène seront débutés, dès l'été 2009, des travaux liés à une mise aux normes des équipements existants et notamment des équipements mobiles. Cette campagne sera achevée en 2011.

OPÉRATION 4 : AMÉNAGEMENTS DES LOGES

Dans l'ancien bâtiment des Acteurs libéré par les services du Sénat en 2005, seront aménagés dans les deux niveaux supérieurs des loges pour les artistes (environ une centaine de personnes).

Ces aménagements dans des anciens appartements ne nécessitent pas des travaux lourds de cloisonnement mais impliquent essentiellement des travaux de mise en sécurité, de mises aux normes d'installations électriques et de création de sanitaires.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ

Etablissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (ÉMOC)

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Frédéric DIDIER, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Yves LE DOUARIN, Vérificateur des Monuments Historiques.

KHEPHREN Ingénierie, BET structures.

INEX, BET fluides.

ALTO Ingénierie, BET électricité – sécurité incendie.

MAÎTRISE D'ŒUVRE SCÉNOGRAPHIE

Thierry GUIGNARD et Loïc DURAND, scénographes

BUDGET

Coût global de l'opération estimé à 13,5 M€ TDC.

ENTREPRISES

Contrôle technique	SOCOTEC
SPS	Norisko
OPC	IPCS
Coordonnateur général SSI	PCA

Opération 1

Désamiantage :	Isotec entreprise
Gros œuvre, génie civil :	Lefevre
Gros œuvre, maçonnerie, pierre de taille :	Lanfry
Charpente bois :	Les métiers du bois
Menuiserie, vitrerie :	Aubert-Labansat
Peinture :	Duval et Mauler
Lustrerie :	Tisserant Art et Style
CVCD :	UTB
Electricité :	Satelec
Sécurité incendie	INEO VD / Siemens

Opération 2

Gros œuvre - maçonnerie :	Lanfry
CVCD :	UTB
Electricité :	Inéo VD
Menuiserie :	Asselin
Peinture :	Duval et Mauler
Ascenseur :	OTIS
Sécurité incendie :	INEO VD / Siemens

Opération 3

Travaux scénographie :	CAIRE
------------------------	-------

AGENDA GÉNÉRAL DE LA SAISON 2009-2010 À L'OPÉRA ROYAL

21 septembre 2009, 21h

Réouverture de l'Opéra Royal

HAYDN, GLUCK, MOZART : SYMPHONIES ET AIRS D'OPÉRA

Programmation Château de Versailles Spectacles

Mireille Delunsch, soprano

Richard Croft, ténor

Bryn Terfel, baryton-basse

Haydn: Symphonie n°85 "La Reine de France"

Gluck: Suite d'orchestre du Ballet "Don Juan ou le festin de Pierre"

Mozart: Airs d'Opéra extrait d'Idoménéo, des Noces de Figaro et de Don Giovanni

Le château remercie tous les mécènes qui ont apporté leur soutien à cette soirée et tout particulièrement Kamal Douaoui, Xavier et Hubert Guerrand-Hermès, Le Four Seasons Hotel George V, Vinci et Les montres Breguet.

10,13 et 15 novembre 2009, 21h

L'AMANT JALOUX OU LES FAUSSES APPARENCES

Programmation Centre de Musique Baroque de Versailles

Comédie en 3 actes

Livret de Thomas d'Hèle

Musique de André Ernest Modeste Grétry (1741-1813)

Créée à Versailles le 20 novembre 1778 et à la Comédie Italienne de Paris le 23 décembre suivant.

Magali Léger, Léonore, soprano

Claire Debono, Isabelle, soprano

Maryline Fallot, Jacinte, soprano

Frédéric Antoun, Florival, ténor

Brad Cooper, Don Alonze, ténor

Vincent Billier, Lopez de la Plata, baryton-basse

Le Cercle de l'Harmonie

Jérémie Rhorer, direction

Pierre-Emmanuel Rousseau, mise en scène

Antoine Fontaine, conception et peinture des décors

Production Opéra Comique

Co-production Centre de Musique Baroque de Versailles/ Opéra – Comique

21 novembre 2009, 20h30

CÉPHALE & PROCRIS

Ballet Heroïque

Programmation Centre de Musique Baroque de Versailles

Livret de Marmontel, 1773

Musique de André Ernest Modeste Grétry

Pierre-Yves Pruvot, Céphale, soprano

Katia Vellétaz, Procris, soprano

Bénédicte Tauran, L'Aurore, soprano

Isabelle Cals, Palès, La Jalousie, soprano

Aurélie Franck, Flore, soprano

Caroline Weynants, L'Amour, soprano

Chœur de chambre de Namur

Les Agréments

Guy van Waas, direction

Partitions réalisées par le CMBV

Coproduction Centre de Musique Baroque de Versailles/Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne de Namur/Salle Philharmonique de Liège

10 et 11 décembre 2009, 21h

MOLIÈRE : LE MALADE IMAGINAIRE

Programmation Château de Versailles Spectacles

Michel Bouquet

Mise en scène Georges Werler

14 décembre 2009, 21h

JULIETTE GRÉCO

programmation Château de Versailles Spectacles

16 décembre 2009, 21h

LA GAÏÉTÉ LYRIQUE : OFFENBACH ROYAL !

Programmation Château de Versailles Spectacles

Extraits d'Orphée aux enfers, La Périchole, La grande Duchesse de Gérolstein, La Vie Parisienne, Ba-Ta-Clan...

Anne Marguerite Werster, soprano,

Gilles Ragon, ténor

Orchestre National d'Ile de France - Direction Jean Christophe Keck

18

18,21 décembre 2009, 20h

20 décembre 2009, 15h

MOZART : COSI FAN TUTTE

TRJLOGIE MOZART /DA PONTE

Programmation Château de Versailles Spectacles

Ensemble Philidor - Direction musicale : François Bazola

Mise en scène : Yves Beaunesne

Fiordiligi, Soula Parassidis, Magali de Prella en alternance

Dorabella, Amaya Dominguez

Despina, Mélanie Gardyn

Don Alfonso, Lionel Peintre, Matthieu Lécroart en alternance

Ferrando, Julien Behr

Guglielmo, Marc Mauillon, Christophe Gay en alternance

9 janvier 2010, 21h

BARBARA HENDRICKS

Programmation Château de Versailles Spectacles

Airs d'Opéras de Purcell à Haendel

Henry Purcell : The Fairy Queen, Suite d'orchestre

Didon et Enée, Airs et symphonies

Music for a while

Sweeter than Roses

George Frederic Haendel :

“Therpsicore”, Suite d'orchestre

«Semele», “Radamiŝto”, airs pour soprano

Orchestre Baroque de Drottningholm

23 janvier 2010, 21h

ORCHESTRE DES CHAMPS ELYSÉES

Programmation Château de Versailles Spectacles

Andreas Staier, piano

Mozart, concerto N°11 ; Concerto N°13

Haydn : Symphonie N°60, «le distrait»

19

27 février 2010, 15h

9,11 et 13 février 2010, 20h

MOZART : DON GIOVANNI

Programmation Château de Versailles Spectacles

Solistes, chœur et orchestre Opéra Fuocco - Direction David Stern

Mise en scène Ioshi Oidami

Marc Callahan Don Giovanni

Jacquelyn Wagner Donna Anna

NN Don Ottavio

Chantal Santon Donna Elvira

Pierrick Boisseau Masetto

Caroline Meng Zerlina

NN Leporello

Frédéric Bourreau Commandatore

Codirection artistique, chef de chant Jay Bernfeld

Costumes Elena Mannini

6 et 13 mars 2010, 18h30

7 et 14 mars 2010, 15h

LE BOURGEOIS GENTILHOMME : MOLIÈRE / LULLY

Programmation Château de Versailles Spectacles

Le Poème Harmonique

Directeur artistique Vincent Dumestre

Metteur en scène Benjamin Lazar

Chorégraphie Cécile Roussat

Olivier Martin Salvan Monsieur Jourdain,

Nicolas Vial Madame Jourdain et les chanteurs

Arnaud Marzorati, Claire Lefilliâtre, François-Nicolas Geslot, Serge Goubioud, Jan Van Elsacker,

Emmanuel Vistorcky, Arnaud Richard

28 mars 2010, 15h

30 mars 2010, 20h

MOZART : LES NOCES DE FIGARO

Programmation Château de Versailles Spectacles

Solistes, Chœur et Orchestre de l'Opéra de Rouen

Direction Oswald Sallaberger

Mise en scène Stephan Grögler

Comte Almaviva : Ricardo Novaro

Figaro : Carlos Esquivel

Suzanne : Bénédicte Tauran

Comtesse Almaviva : Sinead Mulhern

Marceline : Sophie Pondjiclis

Bartolo : Luciano Di Pasquale

Cherubin : Marie Gautrot

Curzio/Basilio : Eric Sahla

Antonio : Alain Herriau

Barberine : Violaine Le Chenadec

20

12 avril 2010, 21h

CHERUBINI : DE MÉDÉE À PYGMALION

programmation Château de Versailles Spectacles

Karine Deshayes et Caroline Mutel, sopranos
Les Nouveaux Caractères
Direction Sébastien d'Hérin

2 juin 2010, 21h

BACH : CONCERTOS BRANDEBOURGEOIS

Programmation Château de Versailles Spectacles

Les Musiciens du Louvre-Grenoble
Direction Marc Minkowski

9 et 10 juin 2010, 21h

4 ÉLÉMENTS - 4 SAISONS

Programmation Château de Versailles Spectacles

Un concert chorégraphié
Midori Seiler, violon solo
Orchestre : Akademie für Alte Musik Berlin
Juan Cruz Díaz de Garaio Esnaola, mise en scène, danse et chorégraphie
Jörg Bittner, lumières

16 juin 2010, 21h

ERA LA NOTTE

Programmation Château de Versailles Spectacles

Monteverdi : du Lamento d'Arianna au Combattimento di Tancredi e Clorinda

Anna Catarina Antonacci, Soprano – Les Siècles
Mise en scène Juliette Deschamps
Décors Cécile Degos
Lumières Dominique Bourguières

20 juin 2010, 18h30

HOMMAGE À RAMEAU

Programmation Château de Versailles Spectacles

Alexandre Tharaud, piano
Couperin, Rameau, Ravel

Retrouvez toute la programmation du Centre de Musique Baroque de Versailles sur www.cmbv.fr et de Château de Versailles Spectacles sur www.chateauversailles-spectacles.fr

L'OPÉRA ROYAL EN CHIFFRES

- Longueur totale de l'édifice : **66 mètres** au sol.
- Largueur totale de l'édifice : **34 mètres** au sol.
- Hauteur totale de la cage de scène, depuis le sol pavé du 5^e dessous jusqu'au faite : **39 mètres**.
- Hauteur médiane des dessous de la scène, depuis le sol pavé du 5^e dessous jusqu'au plateau : **13 mètres**.
- Hauteur médiane des dessus de la scène, depuis le plateau jusqu'au gril: **18 mètres**.
- Surface au sol du 5^e dessous après travaux : **825 m²**.
- Surface du plateau, proscénium compris : **800 m²**.
- Profondeur de la scène, depuis le proscénium jusqu'au mur du lointain : **30 mètres**.
- Hauteur totale de la salle, depuis la fosse d'orchestre jusqu'au plafond peint : **16 mètres**.
- Surface de la salle : **340 m²**.
- **750 ampoules** équipent les lustres et appliques de la salle.

LES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ

- Près de **150 km de câbles électriques** posés.
 - **70 m³ de chêne** ont été nécessaires à la restitution des dessous de la scène et des corridors de services (aux cintres) suite à la suppression de la séparation coupe-feu entre la salle et la scène.
 - **290 m³ de béton** et **72 tonnes d'acier** ont été démolis dans le cadre de la suppression de l'ancienne séparation coupe feu entre la salle et la scène.
 - **850 m³ de béton** ont été nécessaires pour la création des locaux enterrés sous la cour de l'Opéra.
-

GLOSSAIRE

Avant scène

Partie de la scène comprenant le cadre fixe architectural et les draperies, manteau et draperies mobiles.

Cadre de scène ou cage de scène

Ouverture fixe de la bouche de scène dans l'architecture de la salle. Derrière ce cadre se trouve l'ouverture mobile de la scène formée par les éléments réglables (draperies, manteau d'Arlequin).

Cintre

Partie du théâtre située au-dessus de la scène qui comprend :

- Les services de chaque côté du plateau
- Les passerelles reliant les services
- Le gril surplombant le tout, à une

hauteur correspondant, idéalement au moins, au double de la hauteur de celle du manteau d'Arlequin à sa hauteur maximale, ceci afin de pouvoir « cacher » les décors équipés.

Côté

Le côté jardin est le côté gauche pour le spectateur et le côté cour le côté droit.

Au XVII^e siècle, vue du plateau et en regardant la salle, la loge d'avant-scène du Roi était du côté droit et celle de la Reine du côté gauche. Le côté droit était donc appelé le « côté du Roi » et le côté gauche le « côté de la Reine ». En 1792, la Révolution supprime tout ce qui pouvait rappeler la royauté ; c'est ainsi que le côté droit (celui du Roi) devient le côté « jardin », à cause du jardin des Tuileries, et le côté gauche (côté de la Reine) devient le côté « cour » à cause de la cour du Carrousel.

Dessous

Etages se trouvant sous le plateau (on en compte jusqu'à cinq). Dans le premier dessous se trouvent les chariots de costière dans lesquels viennent se loger les mâts et les tampons. Dans les dessous inférieurs se trouvent suivant les théâtres les treuils, les tambours et différents mécanismes et appareillages.

Draperies d'Arlequin

Éléments mobiles verticaux placés de chaque côté de l'ouverture de scène, permettant de « fermer » ou « d'ouvrir » latéralement le cadre de scène, selon les besoins. Les draperies sont coiffées par le manteau d'Arlequin qui obéit horizontalement aux mêmes principes.

Face

Partie du plateau placée au plus près de la salle.

Faux gril

Structure aménagée au-dessus du gril et recevant une partie de son équipement (poulies) afin d'y faciliter la circulation.

Foyer

Il y a le foyer du public, des comédiens, des musiciens, des machinistes, des électriciens, etc... Ce sont les seuls lieux dans un théâtre où il est permis de fumer et où se rassemblent les personnes de catégories à qui ils sont destinés. Avant le XVIII^e siècle, les théâtres n'étaient pas chauffés. Ces locaux appelés maintenant « foyer » tenaient lieu de chauffoir.

Gril

Partie haute de la scène où se trouve l'appareillage en superstructure de toute la machinerie. Le gril est constitué de lames de dix centimètres environ debout à la rampe, espacées de cinq centimètres pour le passages des fils. Les poutres de soutien réparties tous les mètres sont donc transversales.

Lambrequin

Sorte de frise fixe décorative et rigide placée devant le rideau d'avant-scène. Le lambrequin participe au style et à l'architecture de la salle. Il sert, en outre, à cacher le bas du rideau d'avant-scène, lorsque celui-ci est appuyé.

Lointain

Partie du plateau placée le plus loin du public, au fond de la scène.

Milieu

Ligne imaginaire partageant la surface de la scène en deux parties égales entre cour et jardin.

Ouverture de scène

Cadrage limité par l'architecture de la salle et les draperies verticales de chaque côté et par le manteau horizontal coiffant les draperies.

Plateau

Surface plane comprenant la scène et les coulisses.

Proscenium

Partie du plateau située en avant de l'avant-scène.

Scène

Aire de jeu du plateau.
